

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.

NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :

Marine Bazil personne liée à Olivier Bazil, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Notification initiale

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : LEGRAND

LEI : 969500XXRPGD7HCAFA90

DETAIL DE LA TRANSACTION

DATE DE LA TRANSACTION : 26 mars 2024

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Donation de l'usufruit temporaire d'une durée de 5 ans

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 60 000.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 60 000.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 26 mars 2024

COMMENTAIRES :

Donation d'Olivier Bazil et de son épouse Marine Bazil (soumis au régime de la communauté universelle) de l'usufruit temporaire d'une durée de 5 ans au fonds de dotation dénommé « FONDS de dotation FONDS BAZIL D'ACTIONS BENEVOLES », dont le siège social est fixé 8 rue de l'Alboni à PARIS 16ème, ayant obtenu la personnalité juridique par suite de la publication de sa déclaration de création au Journal Officiel de la République Française N° 13 du 26 mars 2024, Annonce n°2637, de 60 000 actions

de la société LEGRAND évaluées pour la totalité en pleine propriété, selon cours de clôture au 20 mars 2024, à la somme unitaire de 99,12 euros, soit pour 60 000 actions une valeur de 5 947 200,00 euros, étant précisé qu'il a été convenu d'évaluer économiquement l'usufruit temporaire donné à la somme de 817 093 euros.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."